



**Notice d'information relative au Prix
ÉTHIQUE, DROIT ET CITOYENNETÉ
Fondation Médéric Alzheimer / EHESP**



Contexte : La Fondation Médéric Alzheimer (FMA) et l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) ont décidé de créer en 2011-2012 un Prix destiné aux élèves de la formation « Directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux » (DESSMS/D3S) de l'EHESP qui se destinent à diriger un établissement pour personnes âgées.

Objectif : Le prix vise à sensibiliser les directeurs d'établissement pour personnes âgées aux enjeux éthiques et juridiques liés à la prise en charge des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Il vise en particulier à les sensibiliser à la nécessité d'intégrer l'établissement d'hébergement dans la cité, et de favoriser l'exercice du libre choix et la citoyenneté des résidents atteints de troubles cognitifs.

Montant du prix : 3000 € (forfaitaire et non renouvelable)

Le prix récompense une réflexion complémentaire au mémoire réalisé dans le cadre de la formation DESSMS/D3S. Il sera remis en décembre 2012 à Paris, lors de la cérémonie annuelle de remise des prix de la FMA.

Conditions de participation

- avoir suivi la formation DESSMS/D3S ;
 - avoir soutenu un mémoire portant sur la maladie d'Alzheimer ou sur une problématique pertinente pour les personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ;
 - avoir choisi un poste dans un établissement pour personnes âgées ;
 - transmettre dans les délais à la FMA le mémoire, la lettre de motivation, le dossier de candidature et la note complémentaire ;
 - s'engager à mentionner le Prix sur tout support valorisant le travail de réflexion complémentaire au mémoire ;
- La/le lauréat(e) du Prix sera convié(e) s'engage à venir présenter oralement son travail lors de la cérémonie annuelle de remise des prix de la FMA, en décembre 2012 à Paris.

Modalités

Les candidats envoient **avant le 31 janvier 2012** leur mémoire et un dossier de candidature à la FMA. Un jury de présélection examine en février-mars 2012 les dossiers reçus.

Les candidats dont le dossier a été présélectionné envoient **avant le 30 avril 2012** une note complémentaire. Le jury définitif se réunira en juin 2012.

Contenu des dossiers

Le dossier de candidature sera transmis aux candidats par la FMA.

Il comprendra notamment une **lettre de motivation** (2 pages) indiquant comment le/la candidat(e) envisage d'utiliser le montant du prix si celui-ci lui est décerné.

Note complémentaire (6 pages) :

Il n'est pas nécessaire d'avoir réalisé un mémoire sur la maladie d'Alzheimer pour concourir au Prix.

- si le mémoire portait sur la maladie d'Alzheimer, la note complémentaire met la problématique du mémoire en perspective par rapport aux autres résidents et aux problématiques plus générales du management des établissements ;

- si le mémoire ne portait pas sur la maladie d'Alzheimer, la note complémentaire montre l'intérêt de la problématique du mémoire pour les personnes atteintes de troubles cognitifs.

Dans les deux cas, la note complémentaire montre comment le/la candidat(e) envisage, maintenant qu'il/elle est en poste, la possibilité de mettre en œuvre ce qu'on lui a enseigné pendant sa formation et ce qu'il avait lui-même envisagé dans son mémoire (En quoi la confrontation à la réalité de terrain a-t-elle modifié le regard du/de la candidate depuis sa formation ? Comment fait-on sur le terrain, avec les contraintes de la réalité, pour conserver un regard critique et un haut niveau d'exigences en termes de principes et de valeurs ?).

Sélection

Les jurys seront composés de membres de la FMA et d'experts extérieurs (juristes, directeurs d'établissement...).

Critères de sélection :

- pertinence et originalité du mémoire au regard de la maladie d'Alzheimer ;
- conceptualisation et mise en perspective de la note complémentaire ;
- articulation du mémoire professionnel et de la note complémentaire ;
- capacités d'analyse et de synthèse, qualités rédactionnelles.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix.

Contact : F. GZIL, Responsable du Pôle Etudes et Recherche, Fondation Médéric Alzheimer, gzil@med-alz.org

Adresse postale : Fondation Médéric Alzheimer, Pôle Etudes, Prix FMA/EHESP/D3S, 30 rue de Prony 75017 Paris